

Le conseil municipal (réservée aux élus locaux)



Composante
FORMATION
CONTINUE A
L'UNIVERSITÉ



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le conseil municipal est l'organe décisionnel central de la commune, où se discutent et se votent les orientations majeures de la vie locale. Maîtriser son fonctionnement, ses compétences, ses règles de procédure et le rôle de chacun de ses membres est essentiel pour exercer pleinement son mandat. Cette formation permet aux élus, débutants ou plus expérimentés, de mieux comprendre les mécanismes du conseil municipal afin de contribuer efficacement à la gouvernance de leur collectivité.

Objectifs

- * Appréhender le fonctionnement d'un conseil municipal
- * Connaître le rôle d'un conseil municipal
- * Maîtriser le déroulement et les étapes du conseil

Organisation

Contrôle des connaissances

Évaluation des connaissances en fin de formation, de type QCM.

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation.

Aménagements particuliers

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Adaptations au cas par cas.

Se rapprocher de la référente handicap : Stéphanie LOUVEAU

fcu-handicap@univ-artois.fr / 03 21 60 49 33

Admission

Conditions d'admission

Coût de la formation :

- * 560 € (possibilité de prise en charge par le DIF Élus ou par la collectivité)
- * 1750 € (groupe intra dans vos locaux)

Modalités d'inscription

Contactez la FCU Artois (voir rubrique Contacts).

Public cible

Élus locaux



Capacité d'accueil

12 participants maximum

Infos pratiques

Autres contacts

FCU Artois

Tél : 03 21 60 37 68

Mail : fcu-fare@univ-artois.fr

Campus

 Campus d'Arras

 Campus de Béthune

 Campus de Douai

 Campus de Lens - Faculté



Programme

Organisation

La formation se déroule sur une journée (7h). Pour connaître la prochaine date, vous pouvez [consulter cette page](#).

La formation se déroule dans les locaux de l'Université d'Artois (Arras, Béthune, Douai ou Lens). Il est également possible d'organiser la formation dans vos locaux, sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

Contenu :

- * Avant le conseil municipal : convocation, circonstances, lieu, délai, ordre du jour
- * Pendant le conseil municipal : les acteurs de la séance, les débats, le quorum et les votants, le statut de l'élu et ses impacts sur le conseil, le vote
- * Après le conseil municipal : le contexte de la réforme des règles de publicité, la transmission des actes en préfecture, procès-verbal, liste et registre des délibérations, mise à disposition de locaux aux conseillers minoritaires, cheminement d'une décision, introduction à la notion de démocratie participative

Modalités pédagogiques :

- * Apports théoriques
- * Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- * Mises en application, cas pratiques

Intervenante :

Solange LANVIN

Formatrice indépendante.

Expérience de plus de 30 ans en qualité de fonctionnaire territoriale (DGS, RH, Paie).

[Téléchargez la plaquette de présentation](#)